

**DEC22281DAJ**

**Décision du 22 juin 2022 portant nomination de Mme Clara BACCHETTA en qualité de Référente laïcité**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article R. 831-8,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 124-3,

Vu la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le décret n°2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction publique,

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, Mme Clara BACCHETTA, Ingénieure de Recherche hors classe, est nommée Référente laïcité pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 22 juin 2022

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

